



Charte de bonne conduite en EPS au collège Jean de Verrazane année 2024/2025

Les cours d'EPS ont lieu au gymnase du collège ou sur le parc sportif, au gymnase Ferber ou bien au stade Gilbert Vignes. Les élèves seront amenés à se déplacer et à pratiquer des activités physiques en dehors de l'établissement (cf. programmation jointe).

Dans ces locaux un comportement respectueux vis à vis des installations, du matériel en prêt et des personnels est attendu de la part de tous les élèves ; en cas de dégradation, la facture pourra être envoyée aux parents et une plainte pourra être déposée. Tout manquement grave entraînera une sanction disciplinaire, conformément au règlement intérieur du collège.

En présence du professeur d'EPS, quel que soit le déplacement ou le lieu de pratique, **le règlement intérieur du collège s'applique**. Des règles de sécurité seront transmises lors des trajets.

Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire pour participer aux activités sportives : short, survêtement, tee-shirt, chaussures adaptées **lacées** (risque d'entorse), **une bouteille d'eau personnelle**, le chewing-gum sera jeté (risque d'étouffement). En cas d'oublis répétés une punition pourra être prononcée.

Les élèves se changent obligatoirement dans les vestiaires et attendent calmement que le professeur vienne les chercher. Tous les élèves quittent les vestiaires en même temps ; ces derniers seront fermés à clef pendant le cours et aucun retour au vestiaire ne sera autorisé pendant la séance. Les téléphones portables ou tout autre objet de valeur doivent impérativement rester au vestiaire.

Aucun élève ne peut se soustraire à la surveillance du professeur sans autorisation. Quel que soit le lieu de pratique, les élèves retournent jusqu'au collège sous la responsabilité de l'enseignant.

Toute inaptitude de moins de 3 mois doit être visée par le professeur d'EPS **avant le cours d'EPS** puis l'infirmière. La présence en cours de l'élève est obligatoire, il participera à des tâches méthodologiques sur la séance. Si l'élève est en difficulté pour marcher et que nous sommes sur une séquence se déroulant au stade, l'élève restera en étude.

Programmation des activités par niveaux de classe	
6 ^{ème}	Accrosport – Rugby – Badminton – Ultimate – Triathlon – Cirque
5 ^{ème}	Gymnastique – Volley-ball – Saut en hauteur – Tennis de table – Lutte – Course d'orientation
4 ^{ème}	Volley-ball – Gymnastique – Course d'orientation – Haies – Tennis de table – Lutte
3 ^{ème}	Saut en hauteur – Tennis de table – Handball – Duathlon – Volley-ball – Badminton

Signature de l'élève :

Date et Signature des parents :



Charte de bonne conduite en EPS au collège Jean de Verrazane année 2024/2025

Les cours d'EPS ont lieu au gymnase du collège ou sur le parc sportif, au gymnase Ferber ou bien au stade Gilbert Vignes. Les élèves seront amenés à se déplacer et à pratiquer des activités physiques en dehors de l'établissement (cf. programmation jointe).

Dans ces locaux un comportement respectueux vis à vis des installations, du matériel en prêt et des personnels est attendu de la part de tous les élèves ; en cas de dégradation, la facture pourra être envoyée aux parents et une plainte pourra être déposée. Tout manquement grave entraînera une sanction disciplinaire, conformément au règlement intérieur du collège.

En présence du professeur d'EPS, quel que soit le déplacement ou le lieu de pratique, **le règlement intérieur du collège s'applique**. Des règles de sécurité seront transmises lors des trajets.

Une tenue vestimentaire correcte est obligatoire pour participer aux activités sportives : short, survêtement, tee-shirt, chaussures adaptées **lacées** (risque d'entorse), **une bouteille d'eau personnelle**, le chewing-gum sera jeté (risque d'étouffement). En cas d'oublis répétés une punition pourra être prononcée.

Les élèves se changent obligatoirement dans les vestiaires et attendent calmement que le professeur vienne les chercher. Tous les élèves quittent les vestiaires en même temps ; ces derniers seront fermés à clef pendant le cours et aucun retour au vestiaire ne sera autorisé pendant la séance. Les téléphones portables ou tout autre objet de valeur doivent impérativement rester au vestiaire.

Aucun élève ne peut se soustraire à la surveillance du professeur sans autorisation. Quel que soit le lieu de pratique, les élèves retournent jusqu'au collège sous la responsabilité de l'enseignant.

Toute inaptitude de moins de 3 mois doit être visée par le professeur d'EPS **avant le cours d'EPS** puis l'infirmière. La présence en cours de l'élève est obligatoire, il participera à des tâches méthodologiques sur la séance. Si l'élève est en difficulté pour marcher et que nous sommes sur une séquence se déroulant au stade, l'élève restera en étude.

Programmation des activités par niveaux de classe	
6 ^{ème}	Accrosport – Rugby – Badminton – Ultimate – Triathlon – Cirque
5 ^{ème}	Gymnastique – Volley-ball – Saut en hauteur – Tennis de table – Lutte – Course d'orientation
4 ^{ème}	Volley-ball – Gymnastique – Course d'orientation – Haies – Tennis de table – Lutte
3 ^{ème}	Saut en hauteur – Tennis de table – Handball – Duathlon – Volley-ball – Badminton

Signature de l'élève :

Date et Signature des parents :